

## Projet Pédagogique de l'ASBL « Espaces Parents – Enfants »

### Objectifs et cadre du centre de vacances

#### 1. Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques

Tout enfant est accueilli au sein de notre service quelques soient ses convictions idéologiques, philosophiques ou politiques. Nous sommes attentifs à les respecter et à adapter nos activités autant que possible. Exemple : lors de barbecue, nous commandons des brochettes de poulet pour les enfants de religion musulmane qui ne mangent pas de porc et les cuisons à part des saucisses de porc.

#### 2. Activités

Nous proposons un accueil les mercredis, les vacances (Automne, Fin d'année, Détente et Printemps) ainsi que les journées pédagogiques. Dans ce cadre, l'enfant peut s'amuser, se divertir et se défouler tout en apprenant et en se socialisant par la poursuite de projets ou d'activités, dans un espace chaleureux qui ne ressemble en rien à l'école, le tout dans le plus grand respect de ses besoins.

L'horaire d'accueil est adapté pour permettre une adéquation entre activités liées au projet et temps libres. Une alternance de ces moments est mise en place tout au long de la période d'accueil.

Pendant ces moments « temps libres », l'équipe d'animation permet aux enfants de jouer librement afin qu'ils puissent laisser libre cours à leur imagination et au délassement. Pour ce faire, elle met à la disposition des enfants du matériel en suffisance et des espaces variés et adaptés aux activités choisies (coins lecture, déguisement, dessin, défoulement, devoirs). Ces temps libres sont, en outre, très importants car ils permettent la création de liens et renforcent la confiance entre les enfants et/ou avec les animateurs.

#### 3. Objectifs

##### a. Favoriser le développement physique de l'enfant

Lors de certaines activités, les animateurs veillent à prévoir des jeux de type sportifs ou d'éveil du corps et ce, quelle que soit la tranche d'âge des enfants :

- Parcours de psychomotricité pour les enfants de 3 à 7 ans (saut, ramping, échasses, courses, ....).
- Hockey, badminton, baseball, courses relais pour les enfants de 5 à 12 ans.
- Danse.
- ....

##### b. Favoriser la créativité de l'enfant

Dans le cadre des activités préparées et proposées aux enfants, les animateurs veillent à stimuler la créativité et l'imagination des enfants.

Pour les enfants scolarisés en pré-maternelle, 1ère et 2ème année maternelle (petits), les animateurs répartissent les enfants en petits groupes (4-8 enfants) même si l'activité est identique pour tous. Cela leur permet d'être plus disponibles et plus ouverts aux idées des enfants. Des activités telles que la peinture au chocolat ou à la gouache, la pâte à sel ou divers bricolages leur sont proposées régulièrement.

Pour les enfants scolarisés de la 3ème maternelle à la 6ème primaire (moyens et grands), différents bricolages sont également proposés avec utilisation de divers matériaux :

- Peinture : gouaches, acryliques, peintures textiles,...
- Matériel de récupération : pots de yaourt, papier wc en rouleau, tissus, boîtes de camembert, sous-verres, bouchons, cartons...
- Matériel spécifique : papier kraft, crayons, marqueurs, feuilles de couleur, laines, ficelles, colles,....
- Matières diverses : pâtes à sel, pâtes fimo, pâtes à modeler, terre glaise, ....

D'autre part, des activités d'expression corporelle ou de théâtre sont également mises en place lors des accueils.

Des projets de plaines ou d'activités sont également mis en place sur cet axe. A titre illustratif, les animateurs ont décidé d'aménager les espaces occupés, de peindre les murs et de les décorer avec les enfants (groupe des « petits »). De même, ils ont réalisé un coin détente (groupe des « moyens »).

Les enfants du groupe des « grands » ont créé un blog et aménagé le nouveau local. Ces projets permettent aux enfants de faire partie intégrante d'un groupe où ils pourront évoluer en autonomie avec l'appui de l'équipe d'animation tout en laissant déborder leur imaginaire.... De même, par ces activités, ils s'approprient l'espace et s'y sentiront d'autant plus à l'aise (meilleure intégration). Des enfants ont choisi un nom pour chaque groupe : « Lutins », « Loustics » et « Gremlins ».

### c. Intégration de l'enfant dans un groupe

Les animateurs ne pratiquent pas de comportement discriminatoire à l'égard des enfants.

L'équipe d'animation vise en outre à instaurer un sentiment de tolérance et de respect par rapport à chaque enfant et entre chacun d'eux quel que soit leur sexe, leur origine socioculturelle ou encore un éventuel handicap mental ou moteur que celui-ci peut présenter. La construction collective d'une charte de vie est un moyen qui contribue à éviter toute forme de discrimination et veiller à l'intégration de tous. L'accueil a également ouvert ses portes à quelques enfants provenant de l'enseignement spécialisé. Cela reste possible tant qu'un encadrement plus adapté ne le nécessite pas.

Dans les animations, les animateurs veillent à l'intégration de chacun :

- Pour les enfants scolarisés en pré, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> maternelle (petits), chacun dispose d'un porte-manteau avec son dessin ainsi que son prénom pour l'identifier. Ils peuvent amener leur doudou, couverture, oreiller, .... Dans le cas où ils n'en ont pas, les animateurs ont une réserve suffisante pour chacun.
- Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> maternelle à la 2<sup>ème</sup> primaire (moyens), des jeux de coopération sont mis en place. Ils visent à développer l'esprit d'équipe et l'entraide entre les enfants. Ex : courses relais,....

En fin d'année scolaire, les plus jeunes (petits) passent quelques mercredis dans le groupe des plus âgés (moyens) afin de préparer leur passage dans ce groupe l'année suivante.

- Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaires (grands), un très grand nombre de jeux organisés sont axés sur la coopération et l'entraide. Une bonne organisation et un esprit d'équipe développé sont nécessaires. Les potentialités propres à chacun sont mises en avant. Ex : stratégo,....

Enfin, il se peut que, occasionnellement, certains jeux soient organisés conjointement pour les différentes tranches d'âge afin de favoriser les contacts entre eux et de responsabiliser les plus grands.

### d. Apprentissage de la citoyenneté et de la participation

Les avis des enfants sont pris de différentes façons et de manière ludique (ex : thermomètre géant, roue des smileys,...). Ces discussions ne sont pas hebdomadaires mais néanmoins régulières.

Les animateurs restent disponibles à tout moment afin de répondre à un besoin éventuel de l'enfant.

Dans le cadre des activités, les animateurs veillent également à cet apprentissage:

- Pour les enfants scolarisés en pré, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> maternelles (petits), les animateurs travaillent la socialisation essentiellement via l'entraide, la collaboration, la définition de règles de politesse et de vie en groupe. Ils tentent d'inculquer cette valeur au quotidien à travers les activités et les jeux organisés. Exemples : rangement collectif du matériel après un bricolage, petits jeux d'équipe,....
- Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> année maternelle à la 2<sup>ème</sup> année primaire (moyens), une charte est établie avec eux en début d'accueil. Les règles négociables et non-négociables y sont rappelées.
- Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaires (grands), en plus de la charte, Les animateurs proposent également des jeux alliant les notions de débrouillardise, dextérité, créativité, réflexion et tactique. L'équipe essaie en outre de rendre les enfants moteurs de leur animation via des prises de décision durant les jeux ; ils pourront les reproduire dans un autre contexte (la vie de tous les jours) dans un objectif de responsabilisation et « d'autonomisation » du public cible.

Les animateurs des groupes des « moyens » et des « grands » sont également sensibles à tout type de projet émanant des enfants et visant à l'accomplissement de l'objectif précité : réalisation d'un dvd « incroyables talents », transformation en super héros, mise en peinture du couloir,....

## Moyens et dispositions concrètes

### 1. Infrastructure, aménagement, hygiène et sécurité

#### a) Pour l'accueil du mercredi

L'accueil met à la disposition des enfants différents locaux répondant à des attentes diversifiées : une grande salle polyvalente permettant d'exploiter notamment le sport, une salle de psychomotricité pour les plus petits, un parc pour des grands jeux extérieur. Ils se répartissent de la manière suivante :

- Pour les enfants du groupe des « petits », ils bénéficient de l'accès à 4 espaces :
  - un local de psychomotricité,
  - un local sieste avec petits lits qui sait accueillir 18 enfants (25 m<sup>2</sup>),
  - un local pour les activités avec des tables, des bancs et un espace jeux (120 m<sup>2</sup>),
  - des toilettes (avec marche-pied) à côté du local « sieste » ainsi qu'en-dessous du local d'activités avec une table à langer et des éviers.
- Pour les moyens:
  - un hall omnisports,
  - un local de 120 m<sup>2</sup> avec cuisine, tables, chaises et des jeux (livres, jeux de société, ...).
  - des toilettes séparées filles/garçons avec éviers.
- Pour les grands :
  - un local avec des tables et des bancs de (47 m<sup>2</sup>)
  - des toilettes séparées filles/garçons avec éviers,
  - une grande salle de 180 m<sup>2</sup> approximativement

Nous retrouvons des coins verts autour des bâtiments : un jardin, un terrain de football et un parc légèrement boisé.

L'équipe est attentive à l'hygiène et la sécurité :

- \* tri des déchets,
- \* nettoyage régulier des mains,
- \* vareuses fluo, sifflets et trousse de secours pour les promenades,
- \* activités de plein air dès que le temps le permet (un espace vert et un autre - libéré de circulation automobile - sont à disposition).

Il est à noter que les services communaux compétents nettoient et entretiennent les espaces disponibles.

Depuis janvier 2017, des bus (Proxibus et une société de transports privée) passent prendre les enfants dans chaque école implantée sur le territoire communal. Les écoles doivent prévoir un accueillant extra-scolaire pour accompagner les enfants jusqu'à l'accueil centralisé à Marche.

#### b) Pour l'accueil des journées pédagogiques :

Les enfants sont accueillis dans les locaux ci-dessus en fonction de leur disponibilité.

#### c) Pour l'accueil des plaines de vacances

Les enfants sont répartis sur trois sites en fonction de leur année scolaire.

➤ Pour les enfants scolarisés en pré, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> maternelles (petits) :

Ils sont accueillis à l'école communale de Waha. Ils bénéficient d'une salle de sport, de 3 2 classes, d'une cuisine, de toilettes ainsi que d'un local sieste avec des petits lits. Ils peuvent également occuper la cour de récréation.

➤ Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> année maternelle à la 2<sup>ème</sup> année primaire (moyens) :

Les enfants restent sur le site du Complexe Saint-François. Ils ont à leur disposition : un hall omnisports, un local de 120 m2 avec cuisine, tables et chaises, des toilettes séparées filles/garçons avec éviers et un local (120 m2) où on retrouve des jeux (poupées, cuisine, livres, jeux de société, ...) ainsi que des tables et des chaises. Ils bénéficient également d'un parc, d'un terrain de football et d'un jardin.

➤ Pour les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaires (grands) :

Ils sont accueillis à l'école communale et au hall sportif de Aye. Ils ont accès à une cuisine, à un réfectoire et aux toilettes. Dans les bâtiments situés en face, ils ont à leur disposition une cafeteria, un hall omnisports avec des toilettes et un local pour ranger leur matériel.

Il est à noter que les services communaux compétents nettoient et entretiennent les espaces disponibles.

## 2. Matériel adapté et ressources matérielles

Le matériel est adapté en fonction de l'âge des enfants. Exemples : pour les plus jeunes, mise à disposition de balles en mousse ou en plastique, tables et bancs à leur hauteur, tables à langer, .... Pour les enfants du groupe des moyens et des grands, mise à disposition des crosses de hockey, balles en cuir,....

## 3. Connaissance et exploitation de l'environnement local

L'ASBL « Espaces Parents – Enfants », par l'accueil extrascolaire qu'elle assure, est devenue une partenaire privilégiée des 12 écoles de l'entité.

L'équipe d'animation intègre les enfants à la vie locale par le biais de différentes activités. L'enfant va pouvoir développer les notions de contact et d'investissement en prenant part à la vie active de sa ville.

Citons par exemple :

- la journée Place aux Enfants (P.A.E.) : découverte des artisans, commerces et entreprises de la commune dont le principe est activé, à plus petite échelle, durant l'année ;
- des jeux dans la ville en incluant la participation des passants ou de commerçants ;
- des jeux de découverte du cadre de vie ;
- activités en collaboration avec la cellule santé de la ville ;
- la venue des enfants du groupe des petits à la piscine du Centre Sportif Local de Marche.

## 4. Activités

Comme notifié ci-dessus, les activités visent plusieurs objectifs : le développement physique, la créativité, l'intégration, la solidarité, ....

L'équipe d'animation veille à diversifier les activités :

- \* Grands jeux : jeux à postes, stratégo, jeux d'approche, courses relais, baseball, parcours de psychomotricité....
- \* Activités créatives : peinture, bricolage, utilisation de techniques sortant de l'ordinaire, bricolage avec du matériel de récupération, le tout en relation avec un thème....
- \* Activités corporelle : théâtre, danse, mime,....

L'équipe propose également aux enfants des activités qui se déroulent à l'extérieur du centre et qui leur permettent de prendre contact avec un environnement plus large et de susciter leur intérêt, leur curiosité : excursions (création de cerfs-volants, visite des ruines du Château de Palogne, venue d'un magicien, ...), journée « Place aux Enfants », visite d'un centre culturel, spectacles (« Noël au Théâtre »),....

## 5. Organisation de la vie quotidienne

Afin d'adapter au mieux les animations aux besoins des enfants et de travailler par groupes restreints, l'équipe fonctionne en 3 groupes lors des accueils du mercredi et des plaines de vacances :

- Les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaires (grands).
- Les enfants scolarisés de la 3<sup>ème</sup> année maternelle à la 2<sup>ème</sup> année primaire (moyens).
- Les enfants scolarisés en pré-maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années maternelles (petits).

L'équipe d'animation ne néglige cependant pas les interactions entre les différents groupes d'âge, qui sont importantes au niveau du développement social de l'enfant.

Lors d'une nouvelle inscription pour les mercredis, la chef d'équipe veille à ce que les plus petits soient présents. L'objectif est de leur montrer les locaux afin qu'ils ne se sentent pas perdus lors du premier accueil. De même, elle s'informe auprès des parents des habitudes des enfants (siestes, doudous,...). Ces informations sont retransmises aux animateurs référents du groupe. Pour le groupe des « moyens » et des « grands », la chef d'équipe procède de la sorte lorsqu'une information plus particulière est donnée (ex : problème de santé, difficulté d'apprentissage,...). Tant lors de l'inscription de l'enfant que tout au long de l'année, le Projet Pédagogique peut être demandé à la chef d'équipe ou aux animateurs.

En début d'année scolaire ou le 1<sup>er</sup> jour de chaque plaine, les animateurs présentent les différents locaux avec les consignes à respecter.

Pour les journées pédagogiques, les enfants forment généralement un groupe unique car ils sont peu nombreux (entre 5 et 20). Ils ont accès à tous les locaux situés au Complexe St-François à partir du moment où ceux-ci ne sont pas occupés (écoles de devoirs, cours d'éducation physique,...). Nous ouvrons l'accueil pour les journées pédagogiques des écoles, sans distinction de réseau.

D'un point de vue plus pratique, les heures d'ouverture des différents accueils ont notamment été prévues de manière à optimiser la complémentarité avec les horaires des écoles et du travail de chacun et, de ce fait, répondre dans la mesure du possible au mieux aux nécessités des parents. L'équipe d'animation est donc prête à accueillir les enfants dès 7h15 (journée pédagogique) ou 7h30 (pour les 2 autres accueils) et jusqu'à 17h30 (plaines de vacances) ou 18h (pour les mercredis et les journées pédagogiques).

Les activités ont lieu de 9h à midi (avec un temps pour la collation vers 9h45) et de 13h30 à 16h (avec un temps pour la collation vers 15h30). Des accueils temps libres sont prévus avant et après ces moments d'activité. Des coins jeux sont mis à disposition des enfants avec la participation de certains animateurs. Les autres animateurs accueillent les parents lors des arrivées et des retours des enfants.

Tout ceci confère une dimension de fiabilité, de souplesse et de complémentarité à l'accueil proposé.

## 6. Conditions de vie saine

L'équipe veille au bien-être des enfants notamment :

- \* en assurant un goûter sain,
- \* en aérant les locaux,
- \* en veillant au rangement et à la propreté,
- \* en organisant des coins spécifiques pour chaque activité : coin réservé au dîner, au jeu, à la sieste, à la cuisine, ...
- \* en prodiguant l'assistance aux éventuels « bobos » (trousse de secours) et en se formant aux risques plus graves (BEPS).

## Moyens humains

### 1. Système de recrutement

Les animateurs professionnels engagés dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée sont sélectionnés sur base de leurs compétences en matière d'animation et en fonction de leur diplôme (brevet d'animateur en centre de vacances, agent d'éducation, éducateur, puériculteur,...). Un profil de fonction a été établi. Les candidats passent un entretien avec le responsable Enfance et la chef d'équipe. Les différentes candidatures sont ensuite soumises à la Coordinatrice Education Enfance, au Président de l'ASBL, au Directeur Général de l'administration communale et au Collège Communal.

Depuis plusieurs mois déjà, vu l'augmentation du nombre d'enfants les mercredis et pendant les congés scolaires, l'équipe doit être renforcée, ceci afin notamment de respecter les normes d'encadrement de l'ONE. Pour cela, nous engageons à la journée des animateurs ou stagiaires en cours de formation. Ils sont systématiquement rencontrés lors d'un entretien mené par la chef d'équipe ou évalués sur le terrain dans le cadre de leur stage.

Pour palier au phénomène de turn-over, la chef d'équipe (avec l'aide d'un animateur) se rend dans les différentes écoles secondaires de Marche-en-Famenne afin d'expliquer la formation d'animateur de centre de vacances et les besoins d'encadrement. Une séance d'information plus complète a lieu chaque année au mois d'octobre ; les « Stations de Plein Air » et les « Compagnons Bâtisseurs » organismes partenaires qui mettent en place la formation théorique, y expliquent les éléments la concernant. Les jeunes âgés de minimum 16 ans peuvent s'inscrire à cette formation de 2 ans. Ils effectuent leur formation théorique via les « Stations de Plein Air » ou les « Compagnons Bâtisseurs » et leur stage pratique se fait lors des plaines d'été organisées par la Ville ou par l'Espaces Parents Enfants.

Une fois la formation de base terminée, il leur est possible d'accéder à des formations continuées ou de coordinateur de plaines afin d'évoluer dans la structure et de faire fructifier leur parcours.

D'autre part, à leur demande ou sur proposition de la chef d'équipe, les animateurs professionnels ont la possibilité d'approfondir ou de découvrir des techniques d'animation par une participation à des formations diverses (formation à l'animation musicale, théâtrale, techniques de bricolage, création de marionnettes, sculpture, intégration d'enfants porteurs d'un handicap,...). Ils peuvent également accéder à des formations ou informations plus élémentaires (« Equipier de Première Intervention », Brevet Européen de Premier Secours, la maltraitance (SAJ), ...) ou plus spécifique (« Sensibilisation à la communication non-violente »). Ces formations permettent à l'équipe de répondre au mieux à leur développement professionnel et aux différents besoins de l'enfant.

### 2. Réunions préparatoires

Tous les mercredis hors congés scolaires, la chef d'équipe rencontre l'équipe d'animation. Ces réunions d'équipe hebdomadaires visent différents objectifs :

- perfectionner ou redéfinir le cadre et les objectifs de travail ;
- transmettre les nouvelles inscriptions ;
- organiser le quotidien : horaires, tâches, rangement ;
- gérer les locaux ;
- préparer des projets d'activités (St-Nicolas, fête de fin d'année,...) ;
- points divers.

La chef d'équipe rencontre ponctuellement les animateurs de chaque groupe (petits, moyens, grands) pour l'évaluation des plaines, les projets spécifiques, la situation et l'évolution de certains enfants, les préparations d'activités,....

### 3. Projets d'animation

Les animateurs mettent en place régulièrement (petits, moyens, grands) les projets d'animation des plaines et des mercredis. Ces préparations écrites sont discutées avec la chef d'équipe. Cette dernière prévoit ensuite le matériel ou tout support nécessaire à la réalisation des activités (courriers aux parents, réservations diverses,...).

Pour chaque plaine, un thème précis est choisi et les activités sont organisées sur celui-ci (bricolage, grands jeux, ...). En ce qui concerne les mercredis, un projet annuel est mis en place : création d'un blog et d'une comédie musicale, aménagement des locaux, ....

### 4. Type de relations prônées

#### ➤ **Au sein de l'équipe d'encadrement :**

Chaque animateur a le même statut et la même responsabilité que ses collègues. Ponctuellement, la chef d'équipe nomme un animateur référent lors d'un accueil où les enfants et les animateurs (stagiaires et renforts) sont plus nombreux afin de faciliter la transmission des informations. Pour une question d'équité, il y a régulièrement des tournantes pour cette tâche. La décision revient systématiquement au responsable Enfance ou à la chef d'équipe.

#### ➤ **Entre animateurs et enfants :**

Chacun se doit mutuellement le respect. Les animateurs ont autorité sur les enfants et se doivent de leur expliquer les règles, les sanctions et les décisions prises. L'objectif principal des animateurs est d'aider les enfants à devenir des CRACS (Citoyen Responsable Autonome Critique et Solidaire).

#### ➤ **Avec les parents :**

Les animateurs se montrent disponibles pour les parents pendant les moments d'accueil. Ils font part du déroulement de la journée de l'enfant et précisent les informations pratiques. Dans certains cas, les animateurs sont amenés à parler de difficultés rencontrées avec l'enfant. Dans des situations plus délicates, la chef d'équipe prend l'initiative ou le relais à ce niveau.

#### ➤ **Entre enfants :**

Une charte est établie et les enfants doivent la respecter. La tolérance et la solidarité sont mises en avant lors des animations.

### 5. Règles de vie

Que ce soit en début d'année scolaire ou de plaines de vacances, une charte de vie est établie avec les enfants pour construire des règles de groupe négociables et rappeler celles qui ne le sont pas.

Dans un souci de respect mutuel (enfants – équipe d'animation – parents), les règles de vie sont les suivantes :

- politesse à tout instant ;
- respect des consignes données ;
- respect d'autrui ;
- respect du matériel collectif, individuel et des locaux ;
- interdiction de tenir des propos racistes ou discriminatoires ;
- interdiction de toute violence physique ou orale ;
- pour le bien-être et la sérénité de tous, les téléphones portables à usage personnel sont proscrits ;
- aucune forme de commerce ou de publicité entre enfants n'est autorisée ;
- l'équipe éducative ainsi que les enfants remettent les locaux en ordre après chaque journée.

En cas de manquement à l'une de ces règles et en fonction de la gravité, différentes mesures sont prises avec l'enfant ou avec le groupe :

- ⇒ Dans un premier temps, nous privilégions la discussion avec l'enfant afin de trouver un moyen de réparer son erreur ; il est en effet important qu'il prenne conscience de ce qu'il a fait, sans le dévaloriser mais en lui laissant une chance de mieux se comporter.
- ⇒ Si, malgré la mise en place de la démarche notées ci-dessus, aucun progrès notable n'est constaté, une discussion constructive sera mise en place entre l'animateur, les parents et l'enfant. Lors de cet échange, les différents faits constatés seront énoncés, ce qu'il y a lieu de mettre en place pour y remédier et les sanctions prises.
- ⇒ Si, malgré la discussion et les mesures décidées, l'animateur constate à nouveau un manquement aux règles, il prévient la chef d'équipe et le responsable Enfance qui pourront décider d'autres mesures qui peuvent aller jusqu'au renvoi de l'enfant.

## 6. Evaluation

### • **Du vécu des enfants**

Un temps d'échange, de discussion avec les enfants est mis en place tous les jours lors des plaines de vacances et régulièrement dans le cadre des mercredis après-midi. Ils peuvent s'exprimer librement sur leur vécu de la journée. Des supports sont parfois mis en place pour les y aider :

- différents personnages représentant les émotions de l'enfant,
- bâton de parole pour que chacun s'exprime,
- espace dédié aux commentaires sur le blog,
- ....

L'outil utilisé est souvent adapté au thème de la plaine.

### • **Des animateurs :**

Régulièrement tout au long de l'année et en fonction des besoins, des rencontres avec le personnel sont organisées afin de dégager des objectifs. Des bilans intermédiaires sont régulièrement réalisés par la chef d'équipe. Tous les deux ans, les animateurs sont évalués officiellement par la chef d'équipe et le responsable enfance. Préalablement à cet entretien, l'animateur et la chef d'équipe préparent chacun de leur côté les différents items. Lors de l'entretien oral, il y a un échange sur les constats et les axes d'amélioration. Un plan d'action est également réalisé.

### • **De l'accueil :**

La chef d'équipe rencontre ponctuellement les animateurs de chaque groupe (petits, moyens, grands) pour les projets spécifiques, les préparations d'activités, la situation et l'évolution de certains enfants. Après chaque plaine, des évaluations sont fixées par groupe avec la chef d'équipe. Thème, activités, matériel, locaux, animateurs, enfants et collations y sont discutés. Tous les mercredis matin, une réunion d'équipe est organisée. Les projets généraux, les questions pédagogiques et le contenu des formations suivies y sont discutés.

Par le Conseil d'administration,

La Trésorière,  
Huberte LOXHET



Le Président,  
Nicolas GREGOIRE

